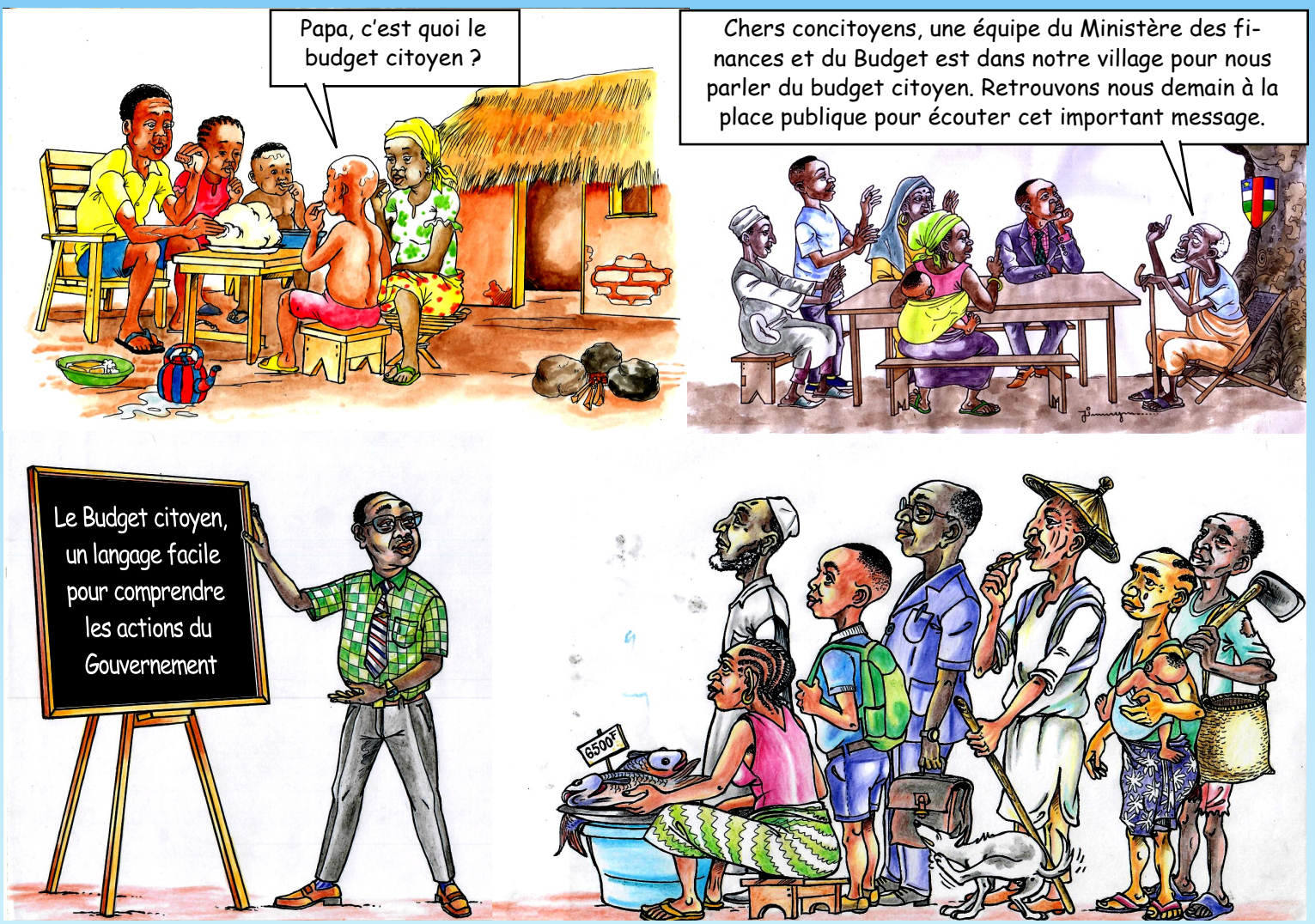
À L'ÉCOLE DU BUDGET DE L'ÉTAT CENTRAFRICAIN



Budget de l'Etat = Ensemble des ressources et des dépenses de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

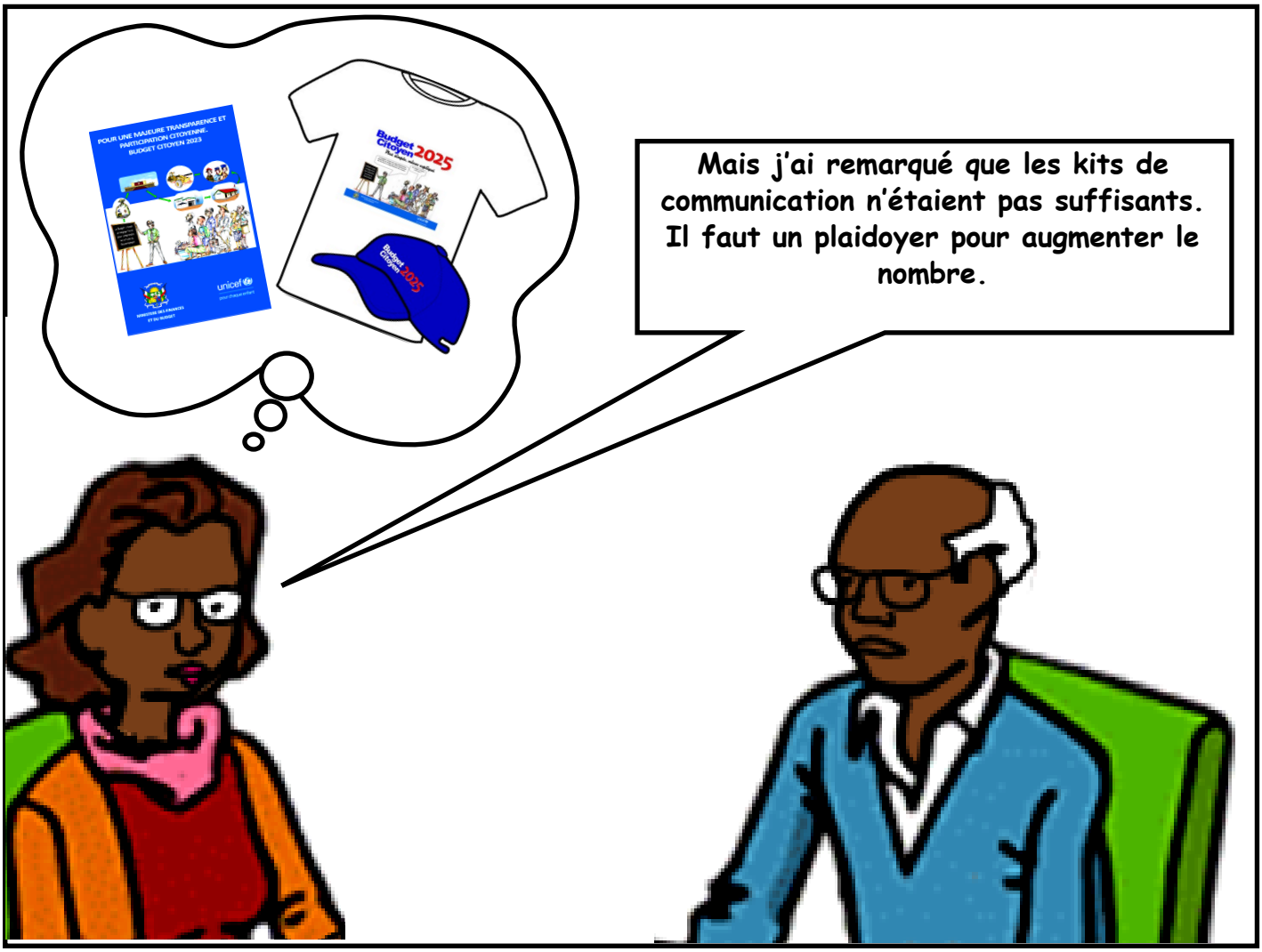
Une réunion de synthèse sur la campagne de dissémination du Budget citoyen édition 2024 se tient à la DGB. Elle vise à préparer la nouvelle campagne pour 2025.

La campagne de dissémination du budget citoyen 2024 a permis à l'équipe conjointe du Ministère des Finances et du Budget et de l'UNICEF de sillonner les villes de Nola, Berberati, Bouar, Bambari, Sibut et de Pissa. Quelles sont vos impressions ?

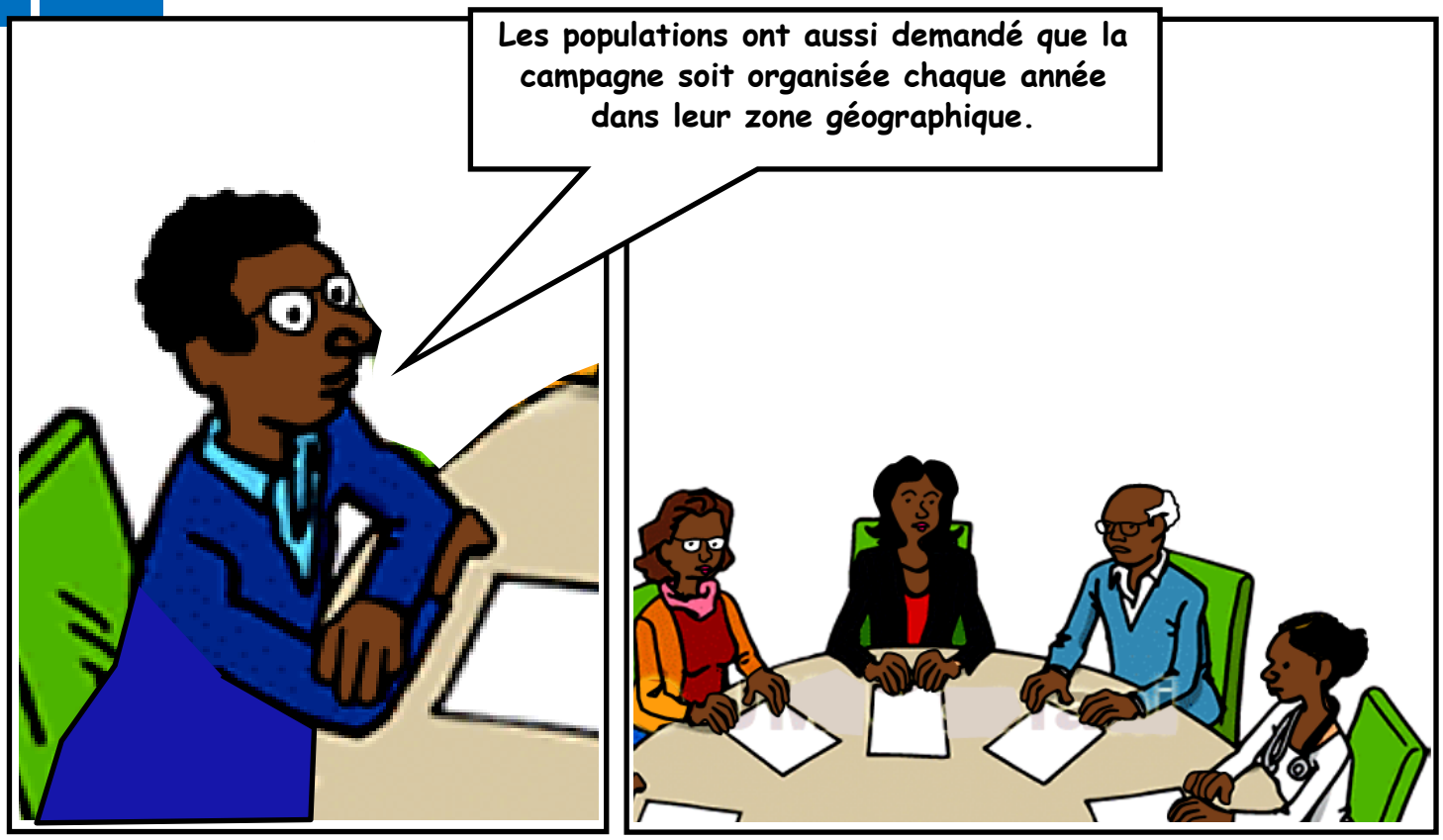


J'ai constaté une forte mobilisation de la population. Tout le monde voulait savoir un peu plus sur le budget citoyen.

Effectivement. Les jeunes, les femmes, les autorités locales, les commerçants, les leaders communautaires et les autorités locales ont manifesté un réel intérêt pour les différentes communications en posant beaucoup de questions.

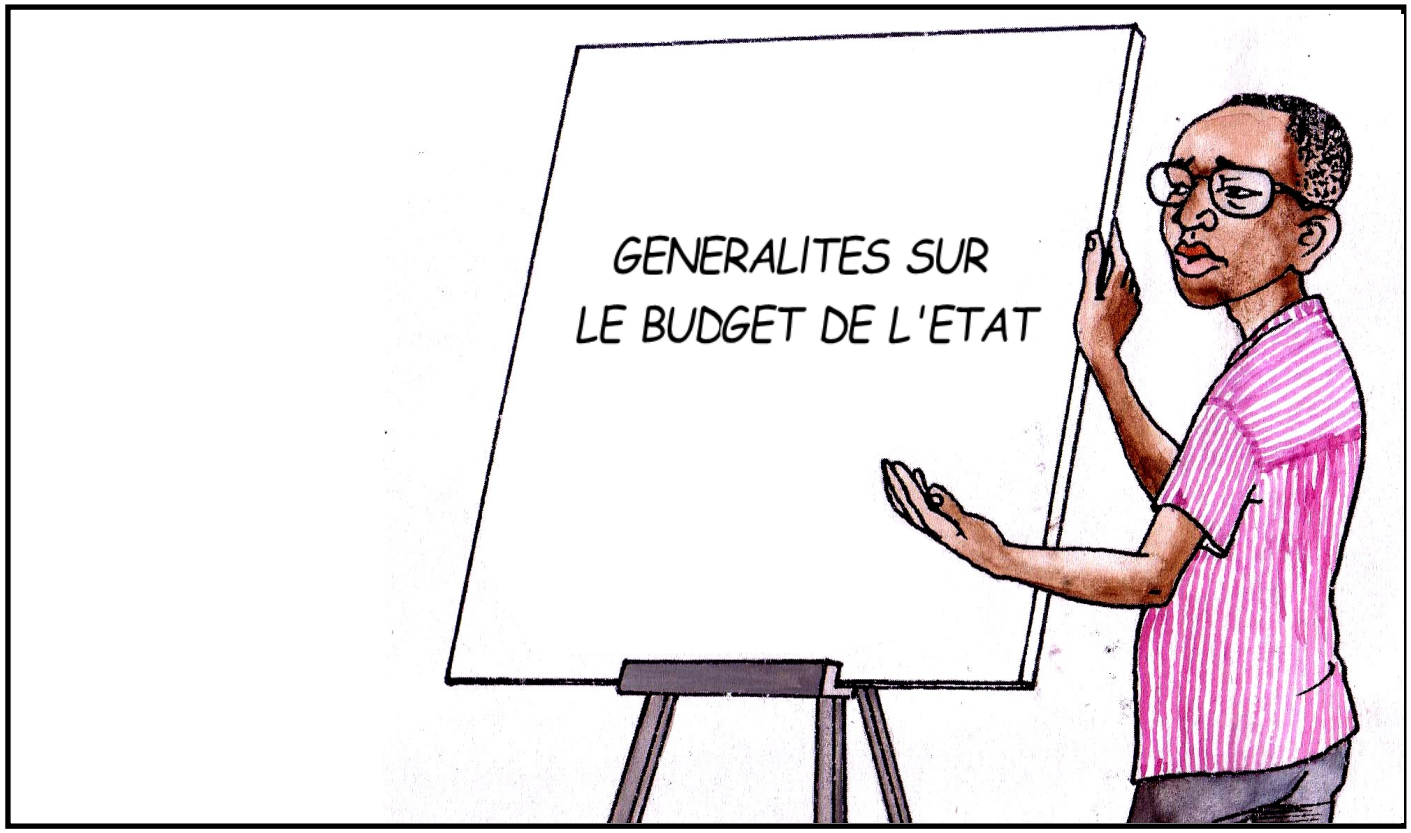

POUR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE ET PARTICIPATION CITOYENNE.
BUDGET CITOYEN 2023
unicef
Budget Citoyen 2025
Budget Citoyen 2025
Mais j'ai remarqué que les kits de communication n'étaient pas suffisants. Il faut un plaidoyer pour augmenter le nombre.

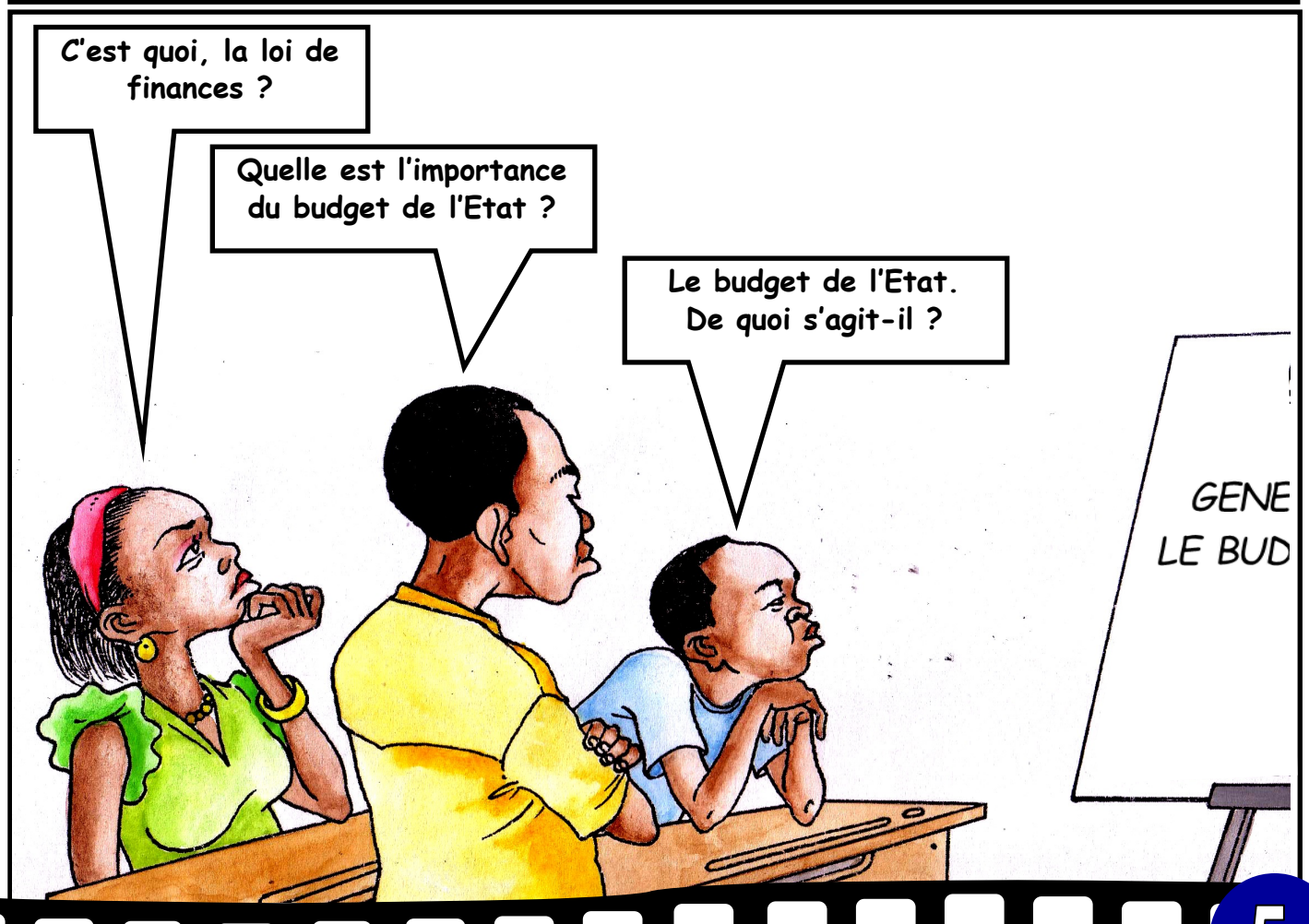

Aussi, serait-il souhaitable d'augmenter le nombre de villes à visiter.


Les populations ont aussi demandé que la campagne soit organisée chaque année dans leur zone géographique.


En vous écoutant, je retiens qu'il y a un engouement autour de cette activité. Cette année, nous allons encore organiser cette campagne avec l'appui de notre partenaire UNICEF. Des villes seront encore visitées. Mais d'emblée, allons à la découverte de la terminologie Budgétaire, puis du budget 2025.

Première Partie : La loi de finances





1 Qu'est-ce qu'une Loi de Finances ?

La Loi de Finances (LF) est un document voté par l'Assemblée Nationale qui traduit l'autorisation donnée par le Parlement au Gouvernement, pour collecter les recettes et effectuer les dépenses, selon des prévisions chiffrées.

Ce document est composé de deux parties :

La 1ère partie

Comprend en particulier l'autorisation donnée par le parlement au gouvernement, pour la perception des recettes publiques, ainsi que les dispositions d'ordre fiscal, douanier et budgétaire relatives aux ressources publiques et aux charges de l'Etat

La 2ème partie

Présente les dépenses publiques par département et institution de constitutionnelle.

S'il vous plait Madame, il existe combien de types de lois de finances en RCA ?



Typologie des Lois de Finances

Il existe trois types de lois de finances en RCA :

1. La Loi de finances Initiale (LFI)

La loi de finances initiale est celle qui « prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat ».

Elle est élaborée et votée pour être exécutée sur une période de douze (12) mois.

2. La Loi de finances Rectificative (LFR) ou collectif budgétaire

Elle sert à modifier en cours d'année le contenu de l'autorisation budgétaire initiale.



3. La Loi de Règlement

- Elle constate les résultats financiers de chaque année civile et approuve les différences entre les réalisations et les prévisions de la loi de finances initiale.

- Le projet de LR est élaboré par le Ministère des Finances et du Budget à la fin de l'exercice.

- Il le transmet en principe par la suite au Parlement au moment du dépôt du projet de Loi de Finance de l'année N+1.

2 Le Budget de l'Etat
Poursuivons nos explications

Le budget de l'Etat ou partie chiffrée de la loi de finances est l'instrument qui permet au Gouvernement de mettre en œuvre son programme de développement.

Il indique ce que l'Etat compte obtenir comme argent et toutes les dépenses qu'il doit faire pour améliorer les conditions de vie des populations.

Le budget de l'Etat comprend :

- le budget général, qui comporte l'ensemble des recettes et des dépenses des ministères et des autres institutions constitutionnelles ;
- les Comptes d'Affectation Spéciale (CAS), qui retracent les recettes affectées à certaines dépenses ou institutions.

Le budget citoyen est une version plus simple des dispositions contenues dans la loi de finances. Il permet d'expliquer la loi de finances au grand public.

Le budget citoyen poursuit les objectifs suivants :

- mettre à la disposition des citoyens les informations contenues dans la loi de finances en tant qu'instrument de transparence financière ;
- permettre l'appropriation du budget de l'Etat ;
- susciter chez les citoyens le désir de participer activement à la gestion de la chose publique et de veiller à la bonne exécution du budget de l'Etat.



3 Les Principes Budgétaires

On distingue 6 principes budgétaires :

1. L'annualité budgétaire

Le budget de l'Etat est voté et exécuté sur une période d'un an (12 mois)

2. L'unité budgétaire

Toutes les opérations de recettes et de dépenses de l'Etat doivent être retracées dans un document unique appelé budget de l'Etat

3. L'universalité budgétaire

L'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses.

- *Toutes les recettes et les dépenses doivent être prises en compte sans aucune omission ni dissimulation*
- *Aucune recette ne doit être affectée à une dépense spécifique dans le budget général*



4. L'équilibre

Egalité entre les dépenses et les recettes dans le Budget de l'Etat (l'équilibre budgétaire)

5. La spécialité budgétaire

Les autorisations de crédits ne sont pas accordées en bloc mais fractionnées en crédits ayant chacun une affectation précise.

6. La sincérité :

Il est interdit de sous-estimer les charges ou de surestimer les ressources présentées dans les lois de finances.

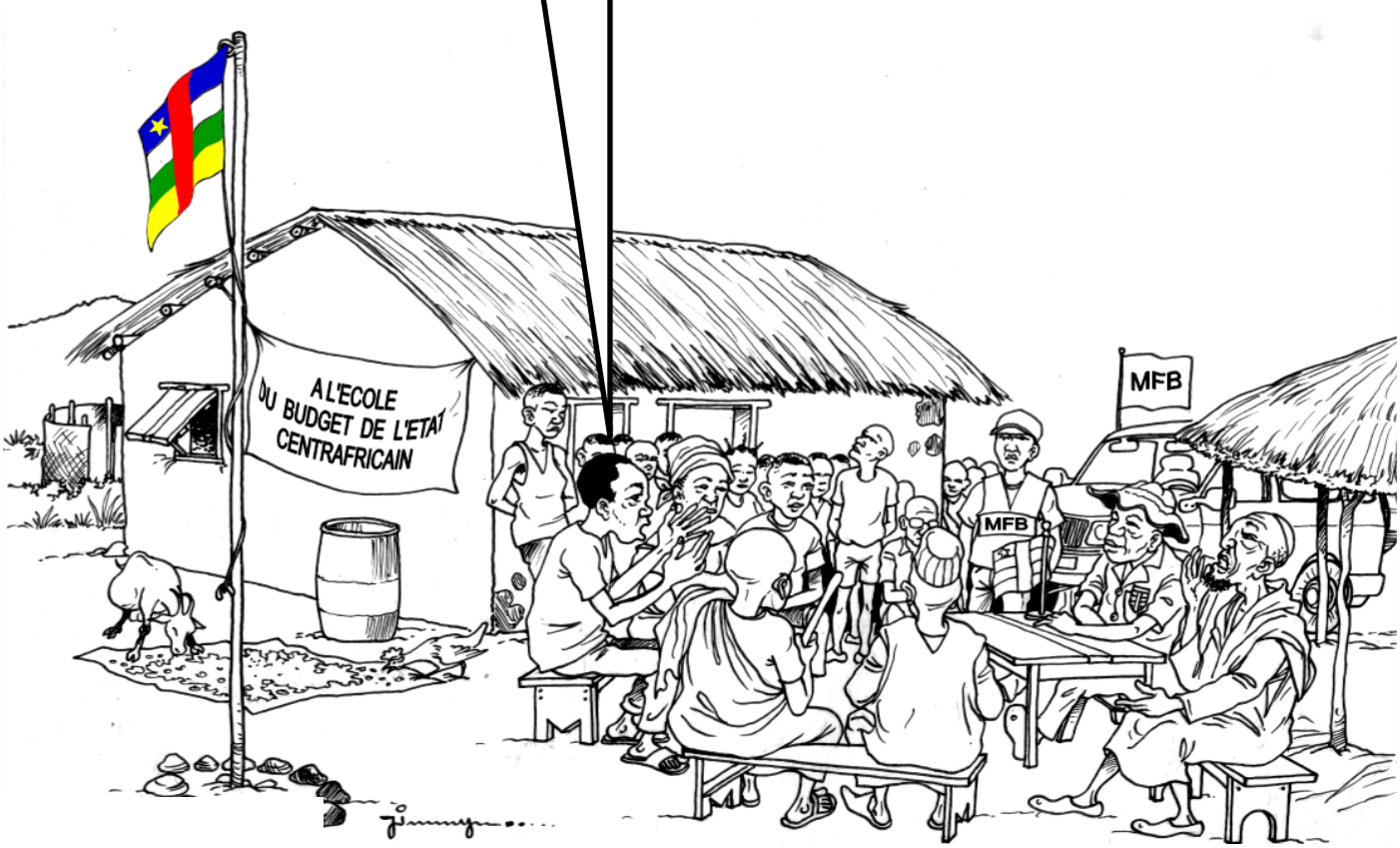
C'est la dimension budgétaire de la sincérité.

3 Le solde Budgétaire

Le solde budgétaire, c'est la différence entre les recettes totales et les dépenses totales du budget de l'Etat.

Lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes, on parle de « déficit budgétaire ».

Si les dépenses sont inférieures aux recettes, on parle « d'excédent budgétaire ».

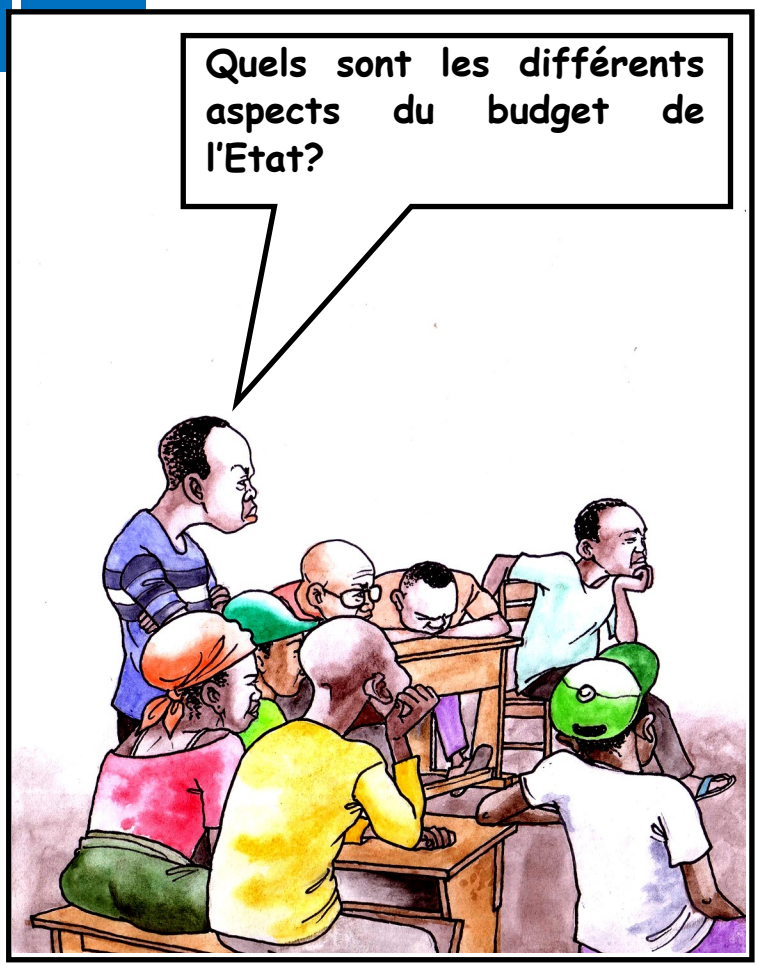




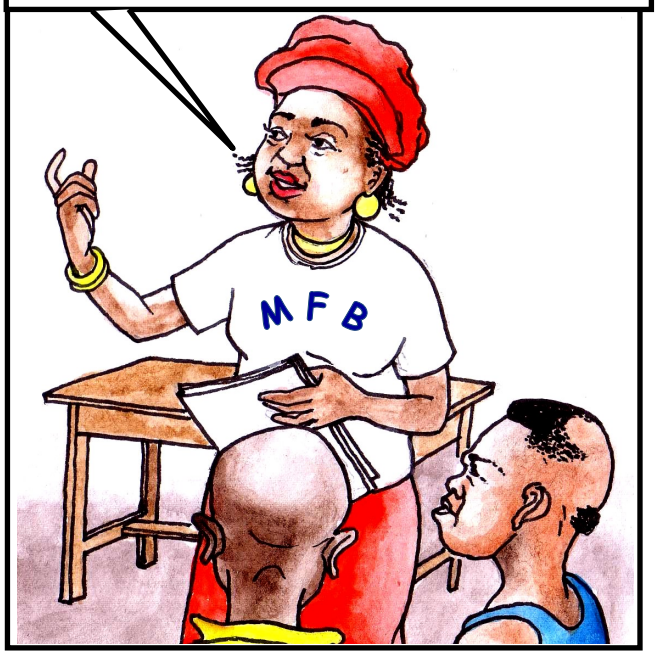
Solde Budgétaire (SB) = Recettes - Dépenses

- Si SB > 0 → Solde excédentaire
- Si SB = 0 → Solde à l'équilibre
- Si SB < 0 → Solde déficitaire

Les différents aspects du budget de l'Etat



Le budget de l'Etat a plusieurs aspects. Nous pouvons citer :



1-Aspect administratif

Le budget est un outil, un document de travail servant de soubassement à toute activité administrative de la Nation.



2-Aspect juridique

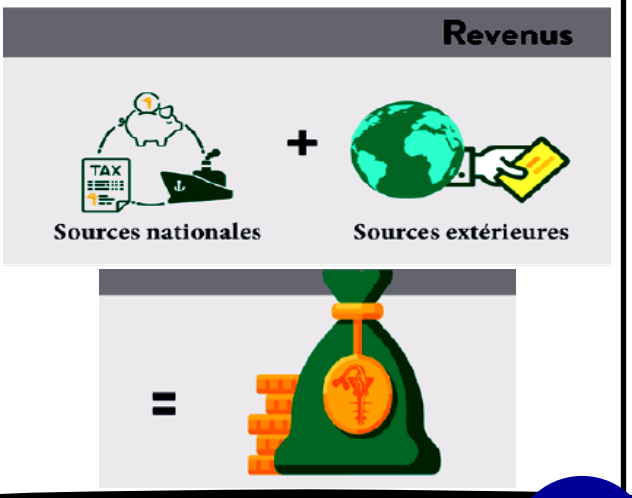
Le budget est une Loi préparée par le Gouvernement, votée par le Parlement, promulguée par le Président de la République et exécutée par le Gouvernement.



3-Aspect financier

Le budget est un instrument qui permet d'assurer le lien entre les recettes et les dépenses publiques pouvant faire apparaître un excédent ou un déficit.

Le budget énumère les sources des recettes de l'Etat et les objets en vue desquels le produit de ces recettes pourrait être utilisé. Il évalue ainsi les recettes et fixe les dépenses.



4-Aspect économique

Le budget de l'Etat est un instrument de gestion économique qui exprime les objectifs et les choix du Gouvernement résultant conjointement d'une analyse économique et d'une décision politique. Le budget de l'Etat remplit à cet égard le rôle de régulateur à court terme de l'économie et celui de promoteur du développement à long terme.





5-Aspect politique

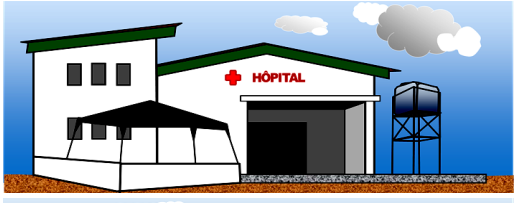
Le budget est le reflet de la politique du Gouvernement investi par le peuple à travers ses élus pour répondre aux aspirations des citoyens. Le vote du budget par le Parlement est un acte de haute portée politique qui permet au Gouvernement de mettre en œuvre son Programme d'actions en faveur de la population.

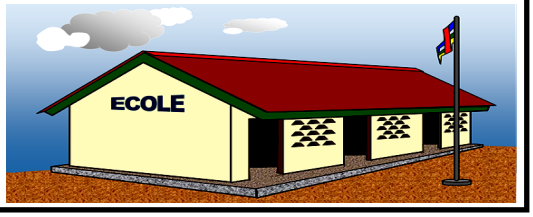


6-Aspect social

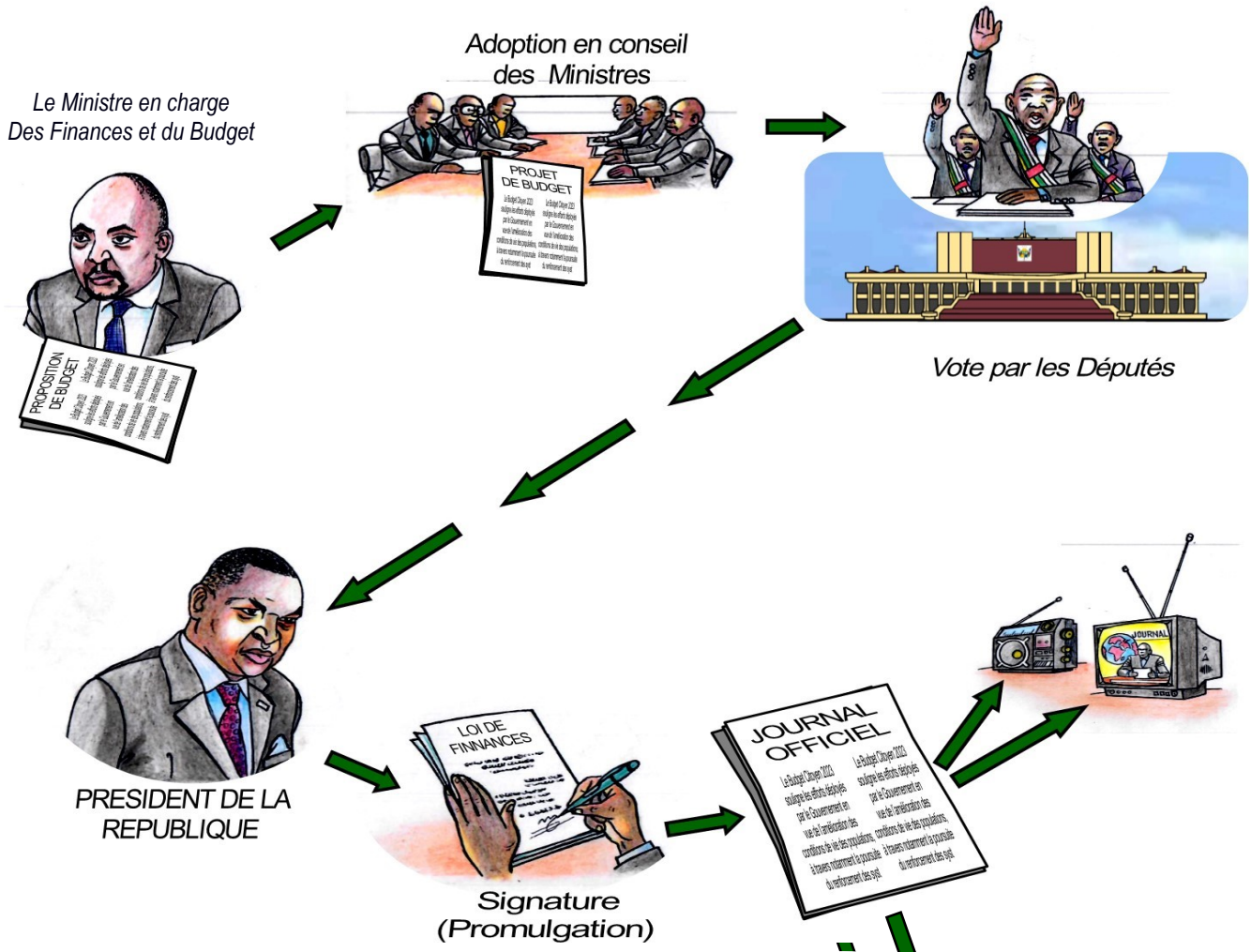
Le budget exprime l'intention du Gouvernant sur la politique à mener sur la vie sociale de la population. Il établit un lien entre les besoins sociaux de la population (construction des écoles, couverture sanitaire, etc.) et les moyens affectés à cette fin. Il permet de faire une analyse claire sur la redistribution équitable des revenus.

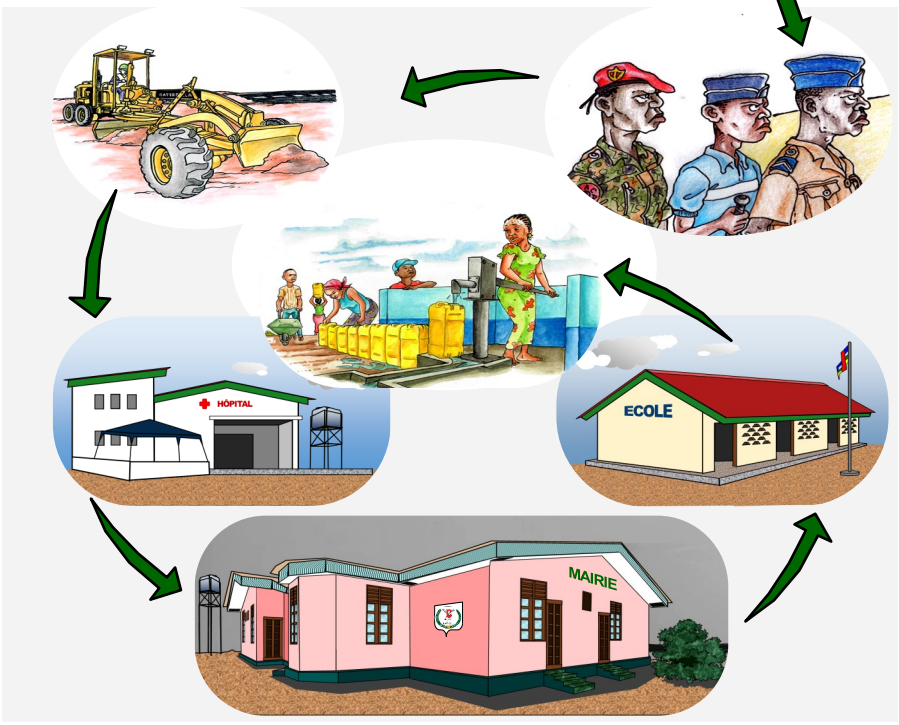






Processus d'Elaboration du Budget en images





I . Processus d'Elaboration du Budget de l'Etat

Lettre de cadrage du Premier Ministre

* Le Premier Ministre informe par écrit (lettre de cadrage) chaque Ministre des moyens (l'enveloppe budgétaire) qu'il aura pour exécuter ses missions, après avoir déterminé le montant global des ressources de l'Etat.

* Il donne des orientations pour que les choses se fassent selon la vision du Gouvernement.



Cadrage macroéconomique

* Le cadrage macroéconomique décrit la situation globale de l'économie du pays pour l'année en cours et les années à venir.

* La croissance économique fixée dans le cadrage macroéconomique permet d'effectuer les prévisions de recettes fiscales qui sont ensuite examinées avec les Régies Financières.

Cadrage Budgétaire

* Le cadrage budgétaire est la traduction chiffrée de la politique budgétaire de l'Etat.

* Le cadrage budgétaire prévoit les grandes masses de recettes et les engagements prioritaires de développement économique et social du Gouvernement.

C'est avec le cadrage qu'on détermine le niveau global du Budget

I. Processus d'élaboration du Budget de l'Etat

Examen et adoption du projet du budget

* Après les conférences budgétaires, le Ministre en charge du budget présente l'avant-projet de budget au Conseil des Ministres. Quand le Conseil des Ministres est d'accord après discussion, l'avant-projet de budget devient alors projet de budget.

* Il va être déposé au Parlement qui va l'examiner et le voter.



Vote du Budget par le Parlement

Une fois que le projet de loi de finances est déclaré recevable, l'Assemblée nationale confie ledit projet à la Commission économie, finances et plan en vue de son examen approfondi.

* Après examen et vote du Parlement, le budget devient une loi, c'est la Loi de Finances qui est ensuite promulguée (signée et publiée) par le Président de la République.







Promulgation par le Président de la République

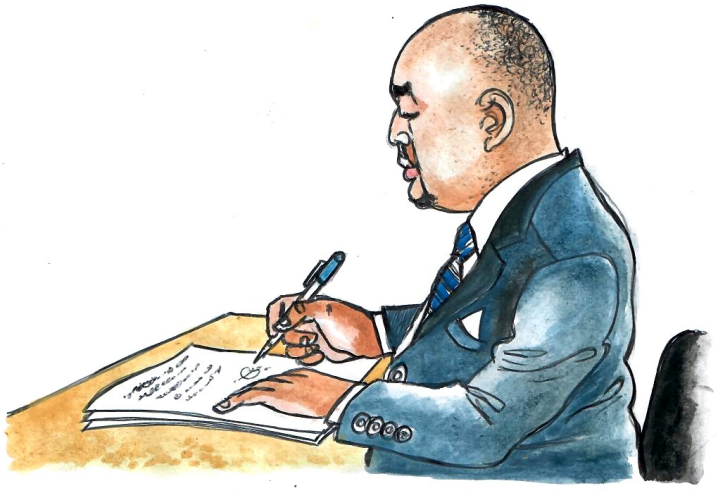
* Après le vote du Budget par le Parlement, le Président de la République le signe et il est publié.

* On dit que le Président de la République Promulgue le budget.

I. Processus d'Elaboration du Budget de l'Etat

Mise en place du Budget

* Après son vote par le Parlement et sa promulgation par le Président de la République, le Ministère des Finances et du Budget donne l'information aux sectoriels et Institutions constitutionnelles pour qu'ils puissent exécuter leur budget.

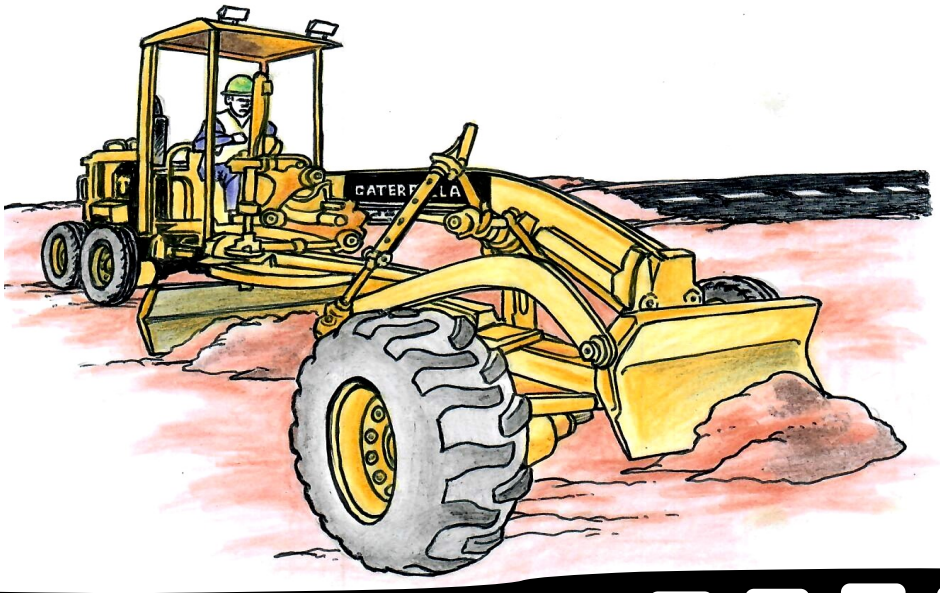


Quelles sont les propositions de dépenses publiques ?

Les dépenses du budget de l'Etat dont le financement est assuré par les recettes publiques, représentent :

* l'ensemble des sommes à payer pour le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat ;

* les coûts des services publics entrepris, soit pour promouvoir la production de la richesse nationale et in fine accroitre la croissance économique, soit pour améliorer les conditions de vie des citoyens dans un objectif d'inclusion sociale.



DEUXIEME PARTIE



Présentation du Budget 2025

- Contexte et hypothèses pour l'élaboration du budget 2025

- Quelles sont les grandes orientations du budget 2025

- Principales mesures fiscales et non fiscales

- Quelles sont les recettes de l'Etat en 2025

- Quelles sont les dépenses de l'Etat en 2025

- Comment est comblé l'écart entre les recettes et les dépenses de l'Etat ?

* Contexte
* Hypothèses
* Principaux risques budgétaires
* Orientations majeures
* Priorités du budget 2025
* Dispositions relatives aux droits et taxes fiscalo-douanières
* Mesures de collecte des recettes non fiscales

* Recettes du budget général
* Dépenses du budget général

* Déficit budgétaire
* Besoins de financement de l'Etat
* Comment le Gouvernement compte-t-il mobiliser l'argent qui va lui manquer ?

Contexte et Hypothèses pour l'élaboration du Budget 2025

Afin de parvenir à la réalisation du budget de l'année 2025, le Gouvernement a tenu compte de plusieurs faits notamment des taux de croissance de l'économie mondiale et de l'économie nationale, la mise en œuvre de la reforme du secteur des hydrocarbures et la consolidation de la paix et de la sécurité intérieure. Pour un montant de 345,20 milliards de F CFA en recettes, et 365,9 milliards de FCFA en dépenses le Gouvernement s'attend à :

* Une augmentation de PIB de 3,1%;

* Un taux d'inflation de 3,4%;

* Un solde budgétaire déficitaire de 1,1% PIB;

* Une augmentation des recettes propres de 22,5 milliards soit une augmentation de 13,85%.

Toutefois, ces hypothèses peuvent ne pas se réaliser en cas :

- d'aggravation de la crise sécuritaire dans le pays;
- de resserrement prolongé des conditions financières mondiales ;
- de la persistance de la crise russo-ukrainienne ;
- d'une forte dégradation des conditions climatiques ;
- d'une baisse durable des cours mondiaux des matières premières exportées par la RCA ;
- d'extension de la crise au proche Orient

Grandes Orientations et priorités du Budget 2025



Le Gouvernement compte assurer la cohérence de la politique budgétaire avec les objectifs du Plan National de Développement (PND) 2024-2028, à travers un financement adéquat du programme de dépenses.

Aussi, la loi de finances 2025, ambitionne la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers le double objectif d'intensification de la mobilisation des ressources intérieures.

Au plan budgétaire, un accent particulier est mis sur une meilleure mobilisation des impôts et taxes à travers des mesures de simplification des procédures et du suivi des contribuables : c'est la digitalisation des régies financières.

S'agissant des dépenses, le Gouvernement va poursuivre la mise en place des réformes visant à promouvoir l'efficacité des dépenses publiques par le déploiement de logiciel de gestion budgétaire et comptable Sim-ba.

Le Ministère des finances et du budget s'est lancé dans un vaste programme de digitalisation de ses services avec l'implémentation des logiciels « Sim-ba, Sydonia world, e-tax, Patapolele, etc.



Grandes Orientations et priorités du Budget 2025

Les priorités sont les actions qui soutiennent une croissance forte et inclusive. Cette croissante facilite la création des emplois et la réduction de la pauvreté. En 2025, afin de continuer à améliorer les conditions de vie des centrafricains, le Gouvernement a plusieurs priorités dont la consolidation de la paix, l'agriculture et l'élevage, les infrastructures sociales de bases (hôpitaux, écoles, centres commentaires), l'économie, etc...

Au plan sécuritaire

- Maintenir la veille sécuritaire notamment avec le renforcement du processus de Désarmement, de Démobilisation, de Réinsertion et Rapatriement (DDRR).



Au plan économique

- Restaurer et améliorer le réseau routier bitumé et en terre ;
- Produire et assurer la disponibilité de l'électricité ;
- Améliorer les conditions de mobilité dans les villes ;
- Accroitre la production des principales filières agricoles et des produits d'origine animale ;
- Appuyer la transformation structurelle de l'économie.



Grandes Orientations et Priorités du Budget 2025

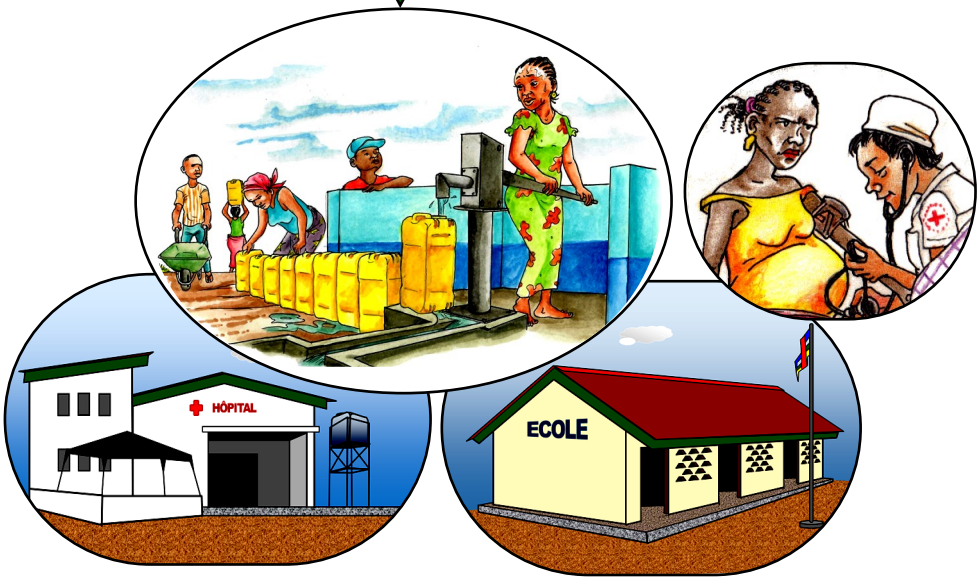
Au plan social

- Renforcer le système de santé ;
- Améliorer la qualité des enseignements dans le sous-secteur des enseignements primaires et secondaires ;
- Accroitre les compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel ;
- Améliorer l'accès de tous les enfants d'âge scolaire à l'enseignement primaire ;
- Facilité l'accès a l'eau potable ;
- Promouvoir l'insertion économique des jeunes et des femmes.

En matière de gouvernance économique et financière

- Améliorer la transparence et l'assainissement des finances publiques ainsi que la mise en œuvre du plan global de réformes de la gestion des finances publiques ;
- Elargir l'assiette fiscale ;
- Mettre en œuvre la feuille de route « e-Finances publiques ».





Chiffres clés du Budget de l'Etat

Les ressources budgétaires de la loi de finances 2025 sont estimées à 345,2 milliards de FCFA. Elles se décomposent en ressources propres et ressources extérieures.

Les ressources propres estimées à 185 milliards de FCFA sont réparties par régie comme suit :

Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects : 72,51 milliards de FCFA ;

Direction Générale des Impôts et des Domaines : 70,34 milliards de FCFA ;

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique : 42,15 milliards de FCFA.

Ressources extérieures:160,20 milliards de FCFA

Décomposition:

-Appuis budgétaires: 27,30 milliards de FCFA

-Appuis projets:132,90 milliards de FCFA,

-Dons projets 125,40 milliards de FCFA

-et Emprunts 7,50 milliards de FCFA .

Les charges totales sont estimées à 365,92 milliards de FCFA et se décomposent de la manière suivante :

Dépenses primaires : 211,02 milliards de FCFA ;

Dépenses d'investissement : 141,89 milliards de FCFA.

Pour l'exercice 2025

Le solde budgétaire global de la loi de finances 2025 est déficitaire de 20 717 975 000 FCFA.

En conclusion:

Ressources extérieures

Les ressources extérieures évaluées à 131,34 milliards de FCFA représentent 45,00% des recettes totales. Elles se décomposent de la manière suivante :

Appuis budgétaires..... 27,30 milliards de FCFA ;
Dons projets..... 125,40 milliards de FCFA ;
Emprunts projets..... 7,50 milliards de FCFA.

Projection des dépenses de l'Etat en 2025

Les dépenses du budget représentent l'ensemble des sommes à payer pour le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat. Pour l'exercice 2025, la répartition des dépenses par catégorie se présente de la manière suivante :

Répartition des dépenses par catégorie (en milliers de FCFA)

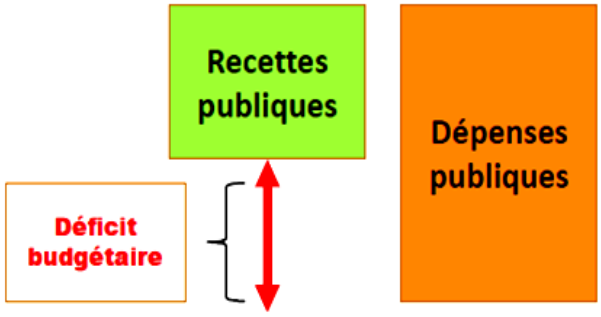
	Collectif 2024	PLF 2025	Variation absolue	Variation en %
Dépenses primaires	**210 584 223**	**211 016 005**	**431 782**	**0,21**
Charges Financières	15 237 380	22 001 970	6 764 590	44,39
Dépenses de Personnel	96 169 056	102 054 215	5 885 159	6,12
Dépenses de Biens et Services	47 986 577	45 494 779	- 2 491 798	- 5,19
Dépenses de Transferts	50 552 223	54 481 650	3 929 427	7,77
Dépenses d'investissement	**112 746 367**	**141 885 361**	**29 138 994**	**25,84**
Budget de l'Etat/ BEC	15 876 367	8 985 361	- 6 891 006	- 43,40
Financements extérieurs	96 870 000	132 900 000	36 030 000	37,19
TOTAL CHARGES	**322 691 603**	**365 917 975**	**43 226 372**	**13,40**

Pour Comprendre la dette Publique

Déficit public et déficit budgétaire, quelle différence ?

Le déficit budgétaire désigne le déficit du budget de l'État. C'est une situation budgétaire qui voit les dépenses publiques annuelles dépasser les recettes publiques annuelles.

Qu'est ce qu'un déficit budgétaire?



Le déficit public naît lorsqu'un État n'est pas en mesure de réunir suffisamment d'argent pour faire face à ses dépenses.

Le déficit public quant à lui désigne le déficit de l'État auquel on ajoute celui de toutes les administrations publiques. Il prend en compte l'État, mais aussi la Sécurité sociale et les collectivités locales.

Comment l'Etat compte-t-il mobiliser l'argent qui va manquer ?

L'Etat emprunte de l'argent auprès des banques et des investisseurs (emprunts sur le marché monétaire et financier) et reçoit aussi de l'argent des bailleurs de fonds et d'autres grands pays pour financer des projets non spécifiés à l'avance (emprunts-programmes) ou des projets précis (emprunts-projets).



Pour comprendre la dette Publique

Les emprunts-programmes : FMI, Banque Mondiale, BAD, USA, Chine, etc

Emprunts-projets : auprès de plusieurs bailleurs



Don

Certaines organisations internationales et grands pays donnent souvent de l'argent sous forme de dons à l'Etat pour l'aider à améliorer le bien-être des populations

Si le solde est déficitaire, il est financé par :

- Endettement public intérieur
- Endettement public sur le marché financier extérieur (Marché monétaire et
- financier de la CEMAC)
- Endettement multilatéral (FMI,BM) ou bilatéral (auprès d'un autre Etat)
- Cession d'actifs (ventes de biens immobiliers / titres de participation)

Même si le solde est à l'équilibre, l'Etat pourrait être amené à mobiliser des ressources en devises pour atténuer une éventuelle dégradation du solde des paiements et stabiliser ainsi les avoirs en devises.

Contrôle de l'execution du Budget de l'Etat

Les contrôles en matière d'exécution budgétaire portent principalement sur la régularité des opérations de dépenses et de recettes. Mais du fait de la promotion par la Loi Organique relative aux Lois des Finances (LOLF) de 2018 de l'exigence de performance, de nouveaux contrôles sont apparus qui rapprochent le contrôle budgétaire du contrôle qui s'applique aux entreprises.

Trois types de contrôles peuvent, alors, être relevés. Les premiers sont des contrôles de nature internes ou administratif. Les différentes autorités qui pratiquent ces contrôles lors de l'exécution budgétaire relèvent toutes du ministre des finances. L'on trouve ainsi : le contrôleur financier, les comptables publics, l'Inspection générale des Finances, et divers services chargés de missions d'audit.



Les contrôles peuvent aussi être le fait des juridictions : interviennent ici la Cour des comptes. Elle sanctionne les infractions aux règles du droit budgétaire et comptable commises par les ordonnateurs et exerce un contrôle juridictionnel des comptables publics.

Enfin, existe un contrôle parlementaire qui était traditionnellement limité, mais qui a été renforcé par la nouvelle LOLF de 2018. Ce contrôle est opéré principalement par la commission économie, finances et plan de l'Assemblée nationale lors de l'exécution budgétaire, et au travers du vote de la loi de règlement une fois le budget exécuté.

Qu'est-ce que la transparence Budgétaire ?

La transparence des finances publiques est le fait de rendre publiques des informations complètes, claires, fiables et actuelles sur l'état des finances du pays. Elle est indispensable à une gestion responsable des fonds publics.

Elle permet aux autorités d'avoir une idée précise de l'Etat des comptes publics au moment de prendre des décisions de politique économique, et notamment de bien connaître les coûts et les avantages d'un changement de politique publique ainsi que les risques qu'un tel changement pourrait faire peser sur les finances publiques.

Elle offre également aux organes législatifs, aux marchés monétaires et financiers et aux citoyens l'information dont ils ont besoin pour rendre les gouvernements redevables.

Dans la recherche de la transparence, la Direction Générale du Budget publie chaque trois mois le Rapport d'Exécution du Budget (REB). Ce rapport retrace et analyse les données sur les finances publiques en générale et fait le point sur l'exécution du budget en particulier.

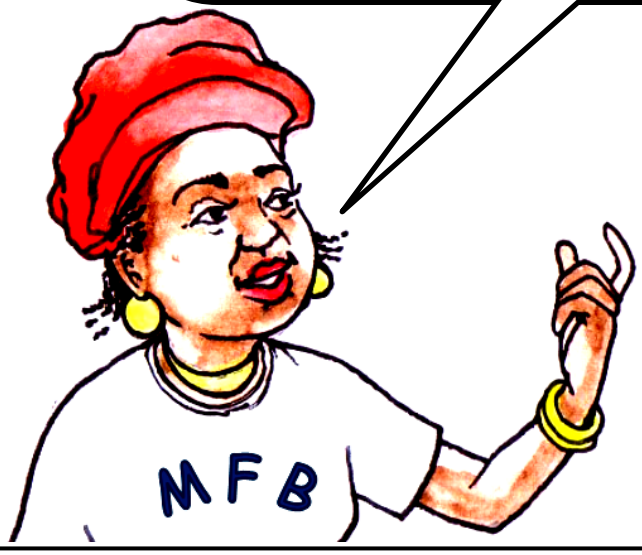


Comment l'Etat verse la première pension au nouveau retraité de la Fonction Publique ?

Madame, on entend souvent parler de la pension. C'est quoi la pension ?



La pension, c'est l'argent que l'Etat verse trimestriellement à un fonctionnaire admis à faire valoir ses droits à la retraite. Mais en 2018, pour alléger la souffrance des fonctionnaires retraités, le gouvernement a fait voter par l'Assemblée nationale une loi modifiant l'article 40 de la loi N°59/65 du 25 janvier 1965. Ainsi, depuis janvier 2022, le paiement de la pension est devenu mensuel.





Comment se passe le paiement de la pension de retraite ?

Comment l'Etat verse la première pension au nouveau retraité de la Fonction Publique ? Suite

Comme le salaire, le paiement de la pension de retraite se fait obligatoirement par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire ou sur son compte logé dans une structure de microfinance.



S'il vous plaît, comment l'Etat trouve-t-il de l'argent pour payer les pensions de retraite ?



Les pensions des retraités sont financées à partir des cotisations prélevées sur les salaires des actifs c'est-à-dire de ceux qui sont encore en fonction. L'affiliation est obligatoire pour tous les fonctionnaires et agents de l'Etat auquel les différents régimes sont destinés. En vertu du principe de l'unicité des caisses de l'Etat, les recettes publiques sont également utilisées pour le paiement des pensions.



Vous parlez bien. Mais depuis que je suis parti à la retraite, cela fait deux ans aujourd'hui, je n'ai pas encore eu droit à ma première pension !



Papa, il y a une chose que vous devez savoir. Une fois que l'arrêté de la fonction publique vous signifiant que vous êtes à la fin de votre carrière est publiée, vous devez vous rapprocher de la direction de la pension pour fournir les pièces suivantes :

Comment l'Etat verse la première pension au nouveau retraité de la Fonction Publique ? Suite

- Arrêté d'admission à la retraite ;
- Certificat de Cessation de Paiement ;
- Relevé Général des services civils ;
- Arrêté d'intégration dans la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Arrêté de titularisation ;
- Certificat de Cessation de Service ;
- Arrêtés d'avancement ;
- Deux derniers Bons de Caisse ;
- Copies légalisées des actes de naissance des enfants + Certificat de vie ;
- Deux cartes photos forma d'identité ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- Acte de mariage (s'il y a lieu) ;
- Arrêté de validation de services auxiliaires + quittance de versement au Trésor Public pour les Décisionnaires et Contractuels (s'il y a lieu)

Le dossier de pension ainsi constitué doit être déposé auprès de la Direction des Pensions. Vous pouvez avoir accès au premier paiement de votre pension après les contrôles effectués par le Service des Pensions à l'Agence Comptable Centrale du Trésor et l'autorisation de l'Office National d'Informatique (ONI) habilité à éditer les états et les supports magnétiques pour le virement et le positionnement sur votre compte.

Pour votre information, si le nouveau retraité n'a pas reçu sa pension pendant une période donnée, après son départ à la retraite, comme c'est votre cas, le Service des Pensions établit la situation d'arriérage et le montant sera viré automatiquement sur son compte, en sus du versement de la première pension.



COMMENT L'ETAT VERSE LA PREMIERE PENSION AU NOUVEAU RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ? (SUITE ET FIN)

Pertinente question ! Avant que le nouveau retraité ne perçoive sa première pension, son dossier passe par les différentes structures suivantes :

- La Direction Générale de l'Intendance de l'Armée Nationale pour les militaires retraités;
- La Direction de la Gestion des Carrières du Personnel (Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- La Direction des Pensions (Ministère des Finances et du Budget) ;
- La Direction du Contrôle Financier ;
- La Direction des Dépenses Publiques ;
- La Direction Générale du Budget ;
- La Direction de Cabinet du Ministère des Finances et du Budget ;



Etes-vous au courant que toutes les informations pour mieux comprendre le budget de l'Etat sont disponibles sur le site du Ministère des Finances et du Budget à l'adresse : www.finances.gouv.cf ?

BUDGET CITOYEN 2025
disponibles sur internet sur le site du Ministère des Finances et du Budget à l'adresse : www.finances.gouv.cf ?



Avec les différentes explications que vous avez apportées, je crois comprendre beaucoup mieux la loi de finances. Tout ça m'a l'air très bien pensé. Il ne reste plus qu'a espérer que chaque francs prévu aille à sa vraie destination.



Par cette occasion, nous voudrions remercier l'équipe de rédaction du Budget Citoyen qui n'a ménagé aucun effort pour rendre accessible aux simples citoyens que nous sommes les connaissances relatives à la loi de finances 2025.

Cela est vrai ! La loi de finances 2025 permettra au Gouvernement de notre pays d'assurer que chaque centrafricaine et centrafricain vive dans de meilleur conditions : les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes.

